

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN

La réunion a débuté le 20 mars 2026 à 19h30 sous la présidence du Maire, Monsieur **DUSACQ Maxime**.

M. le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil.

Membres présents :

Mmes, MM. BATILLAT Céline, DEFERT Marie-Annick, DUSACQ Maxime, EL MOKRETAR Marouane, FOUREUR Gaylord, GALLAND Delphine, GERARD Michel, GUILLAUMET Dominique, JEANTOT Jérôme, KERCKHOFFS Marie-Line, LEBOUDEC Patricia, MAILLAT Jean-Marie, MALORTIE Karine, MULLER Betty, NARCY Fabienne, NOIROT Sylvette, PLENAT Sébastien, SANTILLY Cédric, VERRYDT Laurent

Les 19 membres du conseil étant présents, le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Election du Maire
- 2026_04_01 détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local
- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Questions diverses

La séance est ouverte sous la présidence de M. DUSACQ Maxime, maire sortant,

M. JEANTOT Jérôme est désigné Secrétaire de séance

Les 19 membres du conseil sont présents et sont installés dans leur fonction.

Election du Maire

M. GÉRARD Michel, doyen d'âge prend la présidence de l'assemblée et lui adresse quelques mots. Il remercie les personnes présentes, les membres du conseil sortant, l'ensemble des agents communaux et particulièrement Madame la Directrice des services et son adjoint. Il précise qu'il souhaite que soit poursuivie la politique mise en œuvre depuis 2008 ce qui permettra de « terminer le redressement des finances communales et parallèlement d'envisager de nouveaux travaux parfois, peu visibles, mais néanmoins indispensables pour l'environnement et la qualité de vie de nos compatriotes germinois ».

M. GÉRARD rappelle aux conseillers que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le conseil désigne deux assesseurs : **Mmes MALORTIE Karine et GALLAND Delphine**

M. DUSACQ Maxime se porte candidat

Au terme du scrutin, il y a un suffrage blanc.

M. DUSACQ Maxime obtient 18 voix. Il est élu Maire.

M. le Maire, remercie les conseillers de leur confiance et prend la Présidence de l'assemblée.

2026_04_01 – Détermination du nombre d'adjoints

M. le Maire propose au conseil de fixer le nombre d'adjoints à 3.

Mme GALLAND Delphine : pourquoi fixer le nombre d'adjoints à 3 et non à 4 comme dans le précédent mandat.

M. le Maire estime qu'être adjoint exige une certaine disponibilité et qu'à la place il nommera 2 conseillers délégués et cela se fera par arrêté municipal.

19 voix pour

- Election des adjoints

M. le Maire rappelle au conseil que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste, à la majorité absolue, sans panachage et que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Il propose au conseil sa liste :

M. GÉRARD Michel	1 ^{er} adjoint
Mme MULLER Betty	2 ^{ème} adjoint
M. MAILLAT Jean Marie	3 ^{ème} adjoint

Après le délai de réflexion, aucune autre liste n'est proposée.

Il est donc procédé au vote.

Au terme du scrutin, il y a un suffrage blanc.

La liste obtient 18 voix. Les 3 adjoints sont élus.

- Lecture de la charte de l'élu local

M. le Maire fait lecture aux conseillers de la charte de l'élu local.

- Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le procès-verbal du conseil du 9 mars 2026 est approuvé.

17 voix pour

2 abstentions : Madame MALORTIE Karine, Monsieur EL MOKRETAR Marouane

Questions diverses

Informations diverses

Mme MULLER Betty informe que, comme à l'accoutumé, la chasse aux œufs est organisée cette année et elle aura lieu à l'étang le dimanche 05/04 à 11h00. Elle demande, à cette occasion, des bénévoles pour pouvoir installer les parcours.

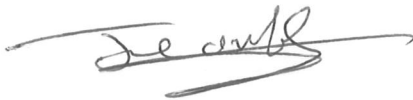
Monsieur le Maire informe qu'un nouveau cambriolage a eu lieu dans la matinée, rue des Grives et que les gendarmes se sont rendus sur place afin de prendre les éventuelles empreintes et réaliser une enquête de voisinage.

Il en a profité pour remercier l'engagement des référents dans le protocole de la participation citoyenne indispensable pour aider les gendarmes dans leurs recherches.

Il informe également, que lors du prochain Conseil Municipal, sera déterminé les commissions et leur composition.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h15.

Monsieur JEANTOT Jérôme
Secrétaire de séance



Monsieur DUSACQ Maxime,
Maire

